Résumé du rapport annuel 2019 du FEAD

# 2019 : l'année du retour au calme

En 2019, le système de distribution alimentaire organisé dans le cadre du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) a été poursuivi et 413.058 personnes dans le besoin ont reçu une aide.

**Même si 2019 a été une année relativement calme, elle a également comporté son lot de défis et de réussites.** Cette année se caractérise par les événements suivants :

* **Le retard des livraisons de la campagne 2018.** La campagne 2018 a connu de nombreux retards (cf. rapport annuel 2018) et a donc débuté plus tardivement que prévu (début 2019). L'AG a donc instauré des mesures d’urgence pour pallier ce retard.

Un retard supplémentaire concernant la livraison de la farine de blé est également à déplorer pour la campagne 2018. Suite à de nombreux problèmes de production, les livraisons ont eu lieu avec cinq mois de retard et ont pris plus de temps que prévu.

Toutefois, la transition avec la campagne 2019 s'est passée sans encombre. Aucun retard n'est à déplorer.

* **L'évaluation de la programmation 2014-2020 du FEAD.** En 2019, l'université d'Anvers a évalué la programmation 2014-2020 en préparation de la prochaine période de programmation (2021-2027). Le contractant avait pour tâche d'analyser la qualité, l'efficacité, la cohérence et la valeur ajoutée de la programmation. Les évaluateurs ont ensuite émis les recommandations suivantes :
  + consulter systématiquement les groupes cibles
  + utiliser systématiquement les réseaux sociaux
  + relativiser l'importance de la durabilité dans le contexte du FEAD
  + plaider en faveur de dates de péremption plus claires
  + favoriser la standardisation de l'identification des personnes les plus démunies et des parties prenantes
  + améliorer la coordination des commandes et des livraisons
  + veiller à la fiabilité des livraisons via la régularité et la communication
  + veiller à plus de transparence et de simplicité dans les informations en lien avec la clé de répartition
  + mettre en place un soutien pour les mesures d'accompagnement (possibles synergies avec l'actuel FSE)
* **Développement d'une charte avec le secteur de la distribution.** L'objectif de cette charte est de maximiser et optimiser la distribution gratuite d’invendus qui fait en sorte que les supermarchés disposent d'une réduction de la TVA.
* **Mise sur pied d'une nouvelle procédure concernant la facturation.** À la suite d'une remarque émise au cours de l'audit, la procédure de traitement des factures a été modifiée. Aujourd'hui, chaque facture est associée à un résumé du bon de livraison.
* **Mise en place d'une procédure plus efficace concernant le contrôle des livraisons.** L'AG a décidé que les contrôles n'auront plus lieu par produit, mais bien par fournisseur.
* **Révision de l'analyse de risques pour les contrôles des organisations sur place.** À la suite d'une analyse de l'évolution des contrôles durant les campagnes, nous avons à nouveau revu notre analyse de risques afin de pouvoir contrôler chaque organisation au moins une fois sur place au cours de la programmation.
* **Organisation de visites sur le terrain pour les membres européens du réseau FEAD dans le cadre de l’événement « Celebrating five years of FEAD ».** L'AG a organisé des visites au sein de trois organisations bruxelloises. Ce fut l'occasion de mettre les organisations partenaires en valeur et d'expliquer le fonctionnement du FEAD en Belgique.
* **Formation FOOD IT.** Des formations en lien avec l'application FOOD IT ont été organisées pour nos partenaires aux quatre coins de la Belgique.
* **Investissement supplémentaire dans les produits bio et fairtrade et organisation de tests gustatifs pour les plats préparés.** Cette année, nous avons également utilisé des produits affichant des labels commerce équitable (fair-trade) et des produits biologiques. Dans le cadre de la campagne 2019, deux produits issus du commerce équitable et un produit biologique ont été achetés. De nouveaux tests gustatifs ont également été organisés dans le cadre de l'attribution du marché pour les plats préparés.

Avec le vent en poupe, l'AG clôture donc l'avant-dernière année du FEAD en Belgique, avant de jeter définitivement l'ancre pour signer la fin de la programmation en 2020. Ne pas perdre nos objectifs de vue : faire du FEAD davantage qu'une aide alimentaire et l'intégrer dans un contexte plus large d'inclusion sociale en inscrivant la lutte contre la pauvreté dans un cadre pluridimensionnel et en mettant en place des stratégies coordonnées (distribution de produits de qualité, aide sociale, consommation responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire, respect de la diversité culturelle, etc.)

**L'année 2019 en chiffres:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d'organisations partenaires assurant la distribution aux plus démunis : | **732 (CPAS et ASBL agréées)** |
| Nombre de produits distribués dans le cadre du FEAD | **18** |
| Montant de l'appel d'offres relatif aux produits alimentaires | **12 560 000,00 (TVA incluse)** |
| Nombre de tonnes de denrées alimentaires livrées aux différentes organisations partenaires | **8 841,67 tonnes** |
| Nombre de tonnes de denrées alimentaires effectivement distribuées aux plus démunis | **9 159,72 tonnes** |
| Nombre de personnes ayant eu recours au FEAD | **413 058** |

**Vous souhaitez en savoir plus sur 2019?**

Vous pouvez consulter le rapport annuel complet [ici](https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/fead_rapport_annuel_2019.docx).